

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 19 avril 2021

Étaient présents :

Monsieur SCHULLER René, Monsieur LESAIN Denis, Monsieur HERISSANT Etienne, Madame DROUIN Françoise, Madame DUCROS Nathalie, Monsieur NOAILLON Jérôme, Monsieur PIGAULT Ludovic, Madame SAUFFRIGNON Catherine, Monsieur VERT David, Madame VINCENT Denise.

Absent excusés : Monsieur BERGER Philippe Monsieur GRUHIER Pierre Madame PEDRACINI Emmanuelle Monsieur MOUTON Alain, Madame RICHARD Christelle.

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur HERISSANT Etienne

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du rapport de gestion de la société SPL X demat 2019

Le Maire présente le rapport de gestion de la société SPL-Xdemat de l'année 2019. La société SPL Xdemat demande au Conseil de bien vouloir approuver ce rapport de gestion. Le Conseil approuve ce rapport de gestion.

2. Approbation du capital social de la société SPL X demat en 2021

Le Maire présente au Conseil la proposition de montant du capital de la société SPL-Xdemat. Le Conseil approuve le montant du capital.

3. Masque AGICAC

Le Maire rappelle au Conseil qu'en 2020, la commune a commandé des masques par le biais de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole. Il rappelle que la commune a proposé à l'association Agicac de bénéficier de cette commande. Il propose de les refacturer au prix d'achat soit 0.30€. Le Conseil donne son accord.

4. Vote des taux de contributions

Il est proposé de ne pas augmenter les taux pour cette année. Le Conseil donne son accord et vote les taux suivants :

Foncier bâti :	25.51%
Foncier non bâti :	13.12%
Contribution foncière des entreprises :	12.86 %

5. Vote du Budget 2021

Le Maire présente la proposition de budget 2021.

Il présente les investissements prévus.

Il présente le compte rendu de la commission des finances.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le budget présenté qui s'équilibre comme suit :

- qui s'équilibre en section d'investissement pour un montant 1 125 101,58€
- qui laisse apparaître un suréquilibre de la section de fonctionnement de 256 251,53€

6. Marché rues des Places, Grande rue, chemins des Yvarts et Cierge Béni

Le Maire présente le compte rendu de la commission d'appel d'offre.

Classement	Entreprises	Note Finale
1	COLAS	95,88
2	SRTP	93,60
3	SMTTP	92,49

Il propose de retenir l'entreprise COLAS 1^{ère} au classement.
Le Conseil donne son accord.

7. Télétravail

Le Maire informe le Conseil qu'il est possible pour la secrétaire de mairie de télétravailler.
Le Conseil donne son accord.

8. Achat de terrain

Le Maire informe le Conseil de la proposition de vente de terrain
A côté du cimetière de la commune. Il propose de l'acheter afin d'agrandir le cimetière.
Le Conseil donne son accord.

9. Subvention DETR

Suite au dépôt des demandes de subvention DETR, il a été demandé un ordre de priorité des travaux.

Il est proposé l'ordre suivant :

- 1-Travaux d'aménagement des chemins des Yvarts et du Cierge Beni
- 2-Sécurisation des rues de Chalons et de la Marne
- 3-Réfection de la toiture de la salle des fêtes
- 4-Remplacement de la charpente et de la couverture de l'église
- 5-Mise aux normes des sanitaires de la salle des associations.

Le Conseil donne son accord.

10. PLUI

L'Agence d'Urbanisme de Chalons a été engagé pour la création du PLUI. Le travail de création du PLUI est commencé.

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

E HERISSANT